

COMMUNE DE SAINT RABIER

Département de la Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2018

SÉANCE ORDINAIRE 20 h 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 14

Présents : 9 - Votants : 12

Date de convocation : 14 décembre 2018

Le vingt et un décembre deux mil dix-huit : le Conseil Municipal de la Commune de Saint Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUARISE Jean-Claude, Maire.

Présents : MM. GUARISE – CHEVAL Jean-Claude – GAILLARD – URBAIN – CHEDEVILLE - Mmes CHEVAL Martine – LACHAUD - MIRA – CHATEAURET-

Excusé(s) : Mr HYVOZ (Pouvoir à Mr GUARISE) – Mmes DOLLE (pouvoir à Mr CHEDEVILLE) – BERBESSON (Pouvoir à Mme MIRA)

Absent(s) : M. DELPY - AUMETTRE -

Secrétaire de séance : Mme Danielle LACHAUD

Une minute de silence a été observée par le Conseil Municipal en hommage aux victimes des attentats de Strasbourg.

AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DELIBERATION :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 novembre 2018

Aucune observation n'étant formulée, le conseil approuve le compte rendu de la réunion du 30/11/2018.

12 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

Rajout de 2 points à l'ordre du jour, à la demande du Percepteur.

N° 01 - A procédé à des modifications sur certains articles du budget communal 2018, section de fonctionnement. 12 voix pour

N°02 – A présenté l'estimation du budget 2019, en proposant que ce budget poursuive la politique engagée en matière de réduction des dépenses.

12 voix pour

N°03 – A autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel à venir au profit de la Communauté de Communes suite au transfert de la compétence assainissement. 12 voix pour

N°04 – A décidé de pratiquer un amortissement d'une durée de 1 an, des fonds de concours versé en 2017 et a décidé d'effectuer les virements de crédit comme suit :

- 021 - Virement de la section de fonctionnement	:	- 2 330,17 €
- 023 - Virement à la section d'investissement	:	- 2 330,17 €
- 2804132 - Bâtiments et installations	:	+ 1 922,50 €
- 28041512 - Bâtiments et installations	:	+ 407,67€
- 6811 - Dotations aux amortissements	:	+ 2 330,17 €

12 voix pour

N°06 – A approuvé le projet de rénovation du logement communal situé au dessus de la bibliothèque et de la bibliothèque.

12 voix pour

N°07 – A décidé d'ouvrir un cahier de doléances mis à la disposition des Ripérien(ne)s, disponible à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture afin que chacun puisse exprimer ses idées et ses revendications. 11 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre

DIVERS :

* Présentation des résolutions du 101^e congrès de l'AMF.

Mis en délibéré jusqu'au prochain conseil

Fin de séance 22 heures 21

Fait en Mairie, le 26 décembre 2018

Le secrétaire de séance